



**HAL**  
open science

## Exprimer son identité par des moyens grammaticaux : la mise en scène du ” moi ”

Outi Duvallon

► **To cite this version:**

Outi Duvallon. Exprimer son identité par des moyens grammaticaux : la mise en scène du ” moi ”. Cahiers de la Nouvelle Europe. Langues et identités finlandaises., 2009, 9, pp.67-87. halshs-00675040

**HAL Id: halshs-00675040**

**<https://shs.hal.science/halshs-00675040>**

Submitted on 28 Feb 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Exprimer son identité par des moyens grammaticaux : la mise en scène du « moi »**

### **1. Introduction**

Dans cet article, je me propose d'adopter un regard de grammairien sur la question de l'identité. L'objet de mon étude sera le « sujet parlant », qui, dans son discours, met en mots des scènes auxquelles il participe lui-même. Il s'agira de voir comment les formes que le locuteur utilise pour se désigner lui-même contribuent à construire son profil identitaire.

On s'intéressera ici à des possibilités qui sont offertes par la grammaire et qui permettent au locuteur de traduire sa conception sur son rôle dans une scène à décrire. L'examen portera ainsi sur les distinctions sémantiques fondamentales et grammaticalisées avec lesquelles opère le locuteur finnois<sup>1</sup>.

Je commencerai par présenter les notions sur lesquelles se fonde l'étude des types de procès et des rôles de participants. La description des moyens grammaticaux qui interviennent dans la mise en scène du « moi » se concentrera sur deux phénomènes qui sont distincts, mais non sans points de rencontre. Seront

---

<sup>1</sup> Beaucoup d'aspects de la question de l'identité du locuteur dépassent la portée du présent article, notamment la variation socio-régionale de la forme du pronom personnel de première personne du singulier, *minä ~ mä ~ mä ~ mie* « moi, je », qui intéresse des études sociolinguistiques depuis les années 1980, voir par ex. Heikki Paunonen, *Suomen kieli Helsingissä. Huomioita Helsingin puhekielen historiallisesta taustasta ja nykyvariaatiosta*, Helsinki, Helsingin yliopiston suomen kielen laitos, 1995 [1982], 151-164 ; Pirkko Nuolijärvi, *Kolmannen sukupolven kieli. Helsinkiin muuttaneiden suurten ikäluokkien eteläpohjalaisten ja pohjoissavolaisten kielellinen sopeutuminen*, Helsinki, Société de littérature finnoise, 1986, 169-178. À la variation de la forme du pronom personnel s'ajoute la possibilité d'utiliser le verbe à la première personne du singulier sans pronom sujet (*minä nauran ~ nauran* « je ris »). L'omission du pronom sujet, qui est, dans certains contextes, soumise à des contraintes structurelles, a été l'objet de plusieurs études ces dernières années, voir Outi Duvallon et Antoine Chalvin, « La réalisation zéro du pronom sujet de première et de deuxième personne du singulier en finnois et en estonien parlés », *Linguistica Uralica* XL : 4, 2004, 270-286 ; Outi Duvallon, « Milloin pronominisubjekti jää pois puhutussa suomessa? », dans Anneli Pajunen et Hannu Tommola (éds), *XXXII kielitieteen päivät Tampereella 19. - 20.5.2005, Tampere Studies in Language, Translation and Culture, Series B 2*, Tampere University Press, Tampere, 2006, 203-217, <http://tampub.uta.fi/tup/951-44-6622-5.pdf> ; Hanna Lappalainen, « Pronominisubjektin käytöstä ja poisjätöstä Kelan asiointikeskusteluissa », dans Taru Nordlund, Tiina Onikki-Rantajääskö et Toni Suutari (éds), *Kohtauspaikkana kieli : Näkökulmia persoonaan, muutoksiin ja valintoihin*, Helsinki, Société de littérature finnoise, 2006, 37-64.

d'abord passées en revue les formes qui permettent d'exprimer le rôle d'*expérient*. On verra qu'il y a une certaine tendance en finnois à ne pas attribuer la fonction grammaticale sujet à un participant qui n'a pas le contrôle entier du procès. Seront étudiées ensuite les formes qui permettent au locuteur de ne pas spécifier son identité dans un procès dont il est pourtant un participant essentiel. Pour conclure, je proposerai un rapprochement entre les phénomènes étudiés et deux facettes de la notion d'identité.

## 2. Procès et rôles de participant

Dans le classement des différents types de scènes qui se traduisent en expression langagière, une différence de fond, grammaticalisée en finnois, se trouve entre les procès statiques et dynamiques. Un procès statique est un état qui n'évolue pas (1a), alors qu'un procès dynamique implique un changement ou une évolution dans la scène décrite (1b) :

(1a)  
*Me olemme Pariisin Suomen instituutissa.*  
 nous-NOM<sup>2</sup> être-1.PL Paris-GÉN Finlande-GÉN institut-INE  
 « Nous sommes à l'Institut finlandais de Paris. »

(1b)  
*Me tulimme Pariisin Suomen instituuttiin.*  
 nous-NOM venir-PRÉT-1.PL Paris-GÉN Finlande-GÉN institut-ILL  
 « Nous sommes venus à l'Institut finlandais de Paris. »

Lorsqu'il s'agit d'exprimer un procès dynamique, que ce soit une action, un changement ou une évolution quelconque, la question se pose de savoir quels sont les participants que le procès concerne et quels sont les rôles que les participants y jouent. Si le procès implique une personne, celle-ci peut y jouer un rôle actif : un participant humain est susceptible de prendre l'initiative d'une action et d'en contrôler le déroulement.

Dans une construction verbale, un participant humain instigateur et contrôleur du procès se voit généralement attribuer la fonction sujet :

---

<sup>2</sup> Les abréviations suivantes sont utilisées dans les gloses des exemples : NOM, nominatif ; GÉN, génitif ; ACC, accusatif ; PAR, partitif, ESS, essif ; TRA, translatif ; INE, inessif ; ÉLA, élatif ; ILL, illatif ; ADE, adessif ; ABL, ablatif ; ALL, allatif ; ABE, abessif ; SG, singulier ; PL, pluriel ; PRÉT, prétérit ; CON, conditionnel ; IMP, impératif ; INF, infinitif ; PPA, participe passé ; PAS, passif ; NÉG, verbe négatif ; 1, première personne ; 2, deuxième personne ; 3, troisième personne ; DÉM, démonstratif ; PRT, particule.

(2a)

AGENT		PATIENT
↓		↓
<b>Minä</b>	<i>avasin</i>	<i>oven.</i>
je-NOM	ouvrir-PRÉT-1	porte-GÉN

« J'ai ouvert la porte. »

Sémantiquement, le sujet *minä* « je » joue le rôle d'agent en (2a). L'idée du contrôle que l'agent exerce sur le procès, est reflétée, de manière iconique, par l'accord grammatical du verbe : le verbe s'accorde avec son sujet. Le deuxième participant, qui est une chose, *ovi* « la porte », subit l'action. Son rôle sémantique est celui de patient. Grammaticalement, il s'agit d'un complément d'objet du verbe *avata* « ouvrir ».

Pour décrire la même scène qu'en (2a), le locuteur a la possibilité de ne pas mettre en avant son rôle en tant qu'instigateur et contrôleur du procès. Il peut choisir d'utiliser un verbe qui implique un seul participant jouant sémantiquement le rôle de patient.

(2b)

PATIENT	
↓	
<i>Ovi</i>	<i>avautui.</i>
porte-NOM	s'ouvrir-PRÉT-3

« La porte s'est ouverte ».

En (2b), le verbe *avautua* « s'ouvrir » est doté d'un sens passif. Son sujet, qui n'a pas de rôle actif dans le procès, correspond sémantiquement au complément d'objet du verbe transitif *avata* « ouvrir » en (2a). La phrase en (2b) présente la scène comme un procès spontané : la scène se déroule comme si elle n'était sous le contrôle de personne.

Cependant, l'ajout d'un complément de manière qui indique un jugement sur la facilité du déroulement du procès, comme *helposti* « facilement » en (2c), implique l'existence d'un agent responsable du procès, qui est en mesure d'émettre un tel jugement. On peut parler là d'un « agent fantôme »<sup>3</sup> qui est ignoré par la forme grammaticale de la phrase :

(2c)

	AGENT FANTÔME	
	↓	
<i>Ovi</i>	<i>avautui</i>	<i>helposti.</i>
porte-NOM	s'ouvrir-PRÉT-3	facilement

« La porte s'est ouverte facilement ».

<sup>3</sup> Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994, 258.

L'éventail des rôles possibles que l'on peut attribuer aux participants dépend de la nature du procès et de la capacité des participants d'assurer le rôle d'agent<sup>4</sup>. L'exemple en (3a) est construit autour d'un verbe transitif, *kastella* « tremper », qui implique deux participants :

(3a)

		PATIENT	
		↓	
<i>Sade</i>	<i>kasteli</i>	<b><i>minut</i></b>	<i>(läpimäräksi).</i>
pluie-NOM	mouiller-PRÉT-3	moi-ACC	trempe-TRA

« La pluie m'a trempé(e). »

Le sujet *sade* « la pluie », qui désigne un phénomène naturel, est dépourvu de capacité de contrôle. Il exprime tout simplement la cause qui provoque le procès. Le rôle attribué au second participant, désigné par le complément d'objet, est celui de patient qui subit le changement d'état.

La même scène peut être présentée d'un point de vue différent :

(3b)

		EXPÉRIENT	
		↓	
<b><i>Minä</i></b>	<i>kastuin</i>	<i>sateessa</i>	<i>(läpimäräksi).</i>
je-NOM	être mouillé-PRÉT-1	pluie-INE	trempe-TRA

« J'ai été trempé(e) par la pluie. »

En (3b), il s'agit d'un verbe à sens passif, *kastua* « être trempé ». La pluie est désignée comme élément qui définit les circonstances dans lesquelles le procès a lieu : *sateessa* « sous la pluie », inessif de *sade*, fonctionne comme complément circonstanciel. Le participant qui subit le procès est exprimé par le sujet.

Le rôle sémantique que les phrases en (3a) et en (3b) attribuent au participant humain n'est pas tout à fait le même. Si en (3a), le complément d'objet est conçu comme un patient sur lequel s'exerce le procès, en (3b), le sujet constitue le siège humain qui est affecté par le procès. Il s'agit d'un *expérient* (en fi. *kokija*), c'est-à-dire d'un participant humain qui traverse une expérience sans agir de manière active, mais sans être non plus l'objet de l'action d'un agent<sup>5</sup>.

Entre les fonctions grammaticales et les rôles sémantiques, il n'y a pas de correspondance automatique. Le sujet grammatical ne désigne pas toujours un

<sup>4</sup> Voir par ex. Lea Laitinen, « Naiset ja roolit. Koti- ja ansioaitien keskustelu 1987 » dans Lea Laitinen (éd.), *Isosuinen nainen. Tutkielmia naisesta ja kielestä*, Helsinki, Yliopistopaino, 1988, 159-184.

<sup>5</sup> Voir Lea Laitinen, *Välttämättömyys ja persoona. Suomen murteiden nesessiivisten rakenteiden semantiikkaa ja kielioppia*, Helsinki, Société de littérature finnoise, 1992, 106-109.

participant actif ; il n'est que susceptible de le faire. D'un autre côté, le sujet est, dans la grammaire finnoise, la seule fonction syntaxique compatible avec le rôle d'agent défini comme instigateur et contrôleur du procès.

Dans les sections suivantes, on étudiera les possibilités autres que la forme sujet pour désigner un participant humain dont la présence est primordiale pour le procès et dont on pourrait s'attendre à ce qu'il en ait le contrôle.

### 3. Le rôle d'expérient

#### 3.1. Le cas génitif : *minun*

En présence de certains éléments dans la phrase, la grammaire du finnois impose au participant humain un autre rôle que celui du sujet grammatical, caractérisé par le cas nominatif et le déclenchement de l'accord du verbe. Cela concerne en particulier les expressions d'obligation.

Lorsqu'on ajoute dans une phrase comme en (4a) un verbe modal d'obligation, tel *täytyy* « [il] faut », le sujet grammatical devient un élément au cas génitif qui ne déclenche plus l'accord du verbe :

(4a)  
***Minä*** *lähdän.*  
je-NOM partir-1  
« Je pars. »

(4b)  
***Minun*** *täytyy lähteä*  
moi-GÉN falloir-3 partir-INF  
« Il me faut partir. / Je dois partir. »

En (4b), le participant humain assume un rôle double : d'un côté, c'est un agent qui est censé accomplir l'action, d'un autre côté, c'est un expérient qui éprouve l'obligation de faire quelque chose et dont le contrôle sur le procès est, de ce fait, affaibli<sup>6</sup>.

Le marquage grammatical du rôle d'expérient à l'aide du cas génitif concerne aussi les formes à l'aide desquelles on indique ce que quelqu'un aurait intérêt à faire ou ce qu'il lui conviendrait de faire :

---

<sup>6</sup> Cf. Lea Laitinen, *Välttämättömyys ja persoona. Suomen murteiden nesessiivisten rakenteiden semantiikkaa ja kielioppia*, Helsinki, Société de littérature finnoise, 1992, 115 ; Lea Laitinen, « Persoonat ja subjektit », dans P. Lyytikäinen (éd.), *Subjektit. Minä. Itse*, Helsinki, Société de littérature finnoise, 1995, 35-79 ; Minna Jaakola, *Suomen genetiivi*, Helsinki, Société de littérature finnoise, 2004, 259.

(5)

*Keneltä minun kannattaisi kysyä neuvoa?*  
qui-ABL moi-GÉN convenir-CON-3 demander-INF conseil-PAR  
« À qui pourrais-je demander conseil ? »

L'idée d'un participant qui éprouve le procès plutôt que de le contrôler peut s'associer également à la réussite d'une tâche (6a). Notons cependant que cette fois, le locuteur a le choix entre deux possibilités, car le verbe *onnistua* « réussir » connaît aussi la construction avec le sujet grammatical qui désigne un agent susceptible de contrôler le projet (6b).

(6a)

*Minun onnistui avata ovi.*  
moi-GÉN réussir-PRÉT-3 ouvrir-INF porte-NOM  
« J'ai pu ouvrir la porte. »

(6b)

*Minä onnistuin avaamaan oven.*  
je-NOM réussir-PRÉT-1 ouvrir-INF-ILL porte-GÉN  
« J'ai réussi à ouvrir la porte. »

Dans les phrases en (4b), en (5) et en (6a), le cas génitif a la valeur du « datif »<sup>7</sup>. Autrement dit, le cas génitif est utilisé pour désigner le participant qui est affecté par le procès et qui en bénéficie d'une manière ou d'une autre. On comprend alors qu'une obligation est imposée à *quelqu'un* (4b), qu'il est conseillé à *quelqu'un* de faire quelque chose (5), ou encore que la réussite échoit à *quelqu'un* (6a).

En plus des contextes mentionnés ci-dessus, le cas génitif s'emploie dans certaines expressions figées dans lesquelles le participant humain assume le rôle de celui qui éprouve un sentiment ou une sensation. En (7), pour exprimer l'envie de faire quelque chose, le participant humain est conçu comme un expérimenté à qui quelque chose fait envie ; en (8), il s'agit d'indiquer l'apparition d'une sensation ; la forme en (9) sert à évaluer le sort de *quelqu'un* dans un procès :

---

<sup>7</sup> Terho Itkonen, « Ergatiivisuutta suomessa », *Virittäjä* 79, 1975, 50-51 ; Lea Laitinen, *Välttämättömyys ja persoona. Suomen murteiden nesessiivisten rakenteiden semantiikkaa ja kielioppia*, Helsinki, Société de littérature finnoise, 1992, 111 ; Pentti Leino, « Henkilöviitteinen allatiivi », dans P. Leino, I. Herlin, S. Honkanen, L. Kotilainen, J. Leino, M. Vilkkumaa, *Roolit ja rakenteet. Henkilöviitteinen allatiivi Biblian verbikonstruktioidessa*, Helsinki, Société de littérature finnoise, 2001, 456-513 ; voir aussi Nobufumi Inaba, « Vanhan kirjasuomen asema diakronisessa kielentutkimuksessa: tapaus datiivigenetiivi », *Virittäjä* 111, 2007, 582-590.

(7)  
**Minun** *teki mieli kiljua riemusta.*  
 moi-GÉN faire-PRÉT-3 envie-NOM crier-INF joie-ÉLA  
 « J'avais envie de crier de joie. »

(8)  
**Minun** *tuli kylmä.*  
 moi-GÉN apparaître-PRÉT-3 froid-NOM  
 « J'ai commencé à avoir froid. »

(9)  
**Minun** *kävi hyvin.*  
 moi-GÉN se passer-PRÉT-3 bien  
 « Ça s'est bien passé pour moi. »

### 3.2. Les cas locaux

Pour les deux derniers exemples, il existe une deuxième possibilité : le participant humain peut être exprimé à l'aide d'un cas local, à savoir l'allatif :

(10)  
**Minulle** *tuli kylmä.*  
 moi-ALL apparaître-PRÉT-3 froid-NOM  
 « J'ai commencé à avoir froid. »

(11)  
**Minulle** *kävi hyvin.*  
 moi-ALL se passer-PRÉT-3 bien  
 « Ça s'est bien passé pour moi. »

Les cas locaux, qui sont au nombre de six (voir tableau 1), se divisent en cas internes et en cas externes, qui se différencient par le type de contact qu'ils indiquent. Chacune des deux séries comporte un cas statique qui s'emploie pour décrire des scènes sans mouvement ou changement, et deux cas dynamiques dont l'un implique le « mouvement vers », l'autre est un cas séparatif :

	cas statiques	cas dynamiques	
		« mouvement vers »	cas séparatifs
cas externes	ADESSIF <b>minulla</b> « à moi »	ALLATIF <b>minulle</b> « à moi »	ABLATIF <b>minulta</b> « de moi »
cas internes	INESSIF <b>minussa</b> « en moi »	ILLATIF <b>minuun</b> « en moi »	ÉLATIF <b>minusta</b> « de moi »

Tableau 1. Les cas locaux.



Les cas externes indiquent un contact de type superficiel. Avec les référents humains, ils s'emploient pour exprimer des relations de « possession ». L'état de « possession » est exprimé à l'aide du cas adessif, cas statique qui désigne le possesseur comme un siège par rapport auquel est situé l'élément possédé :

(12)  
**Minulla** on uusi polkupyörä.  
moi-ADE être-3 nouveau-NOM vélo-NOM  
« J'ai un nouveau vélo. »

La même forme permet d'exprimer des sensations comme la faim, la soif, le froid, etc. :

(13)  
**Minulla** on nälkä, jano, kylmä, ...  
moi-ADE être-3 faim-NOM soif-NOM froid-NOM  
« J'ai faim, soif, froid, ... »

Dans les exemples en (12) et (13), le verbe est *olla* « être ». Lorsqu'on le remplace par un verbe dynamique, la description ne porte plus sur l'état de la personne, mais sur des choses qui lui arrivent et qu'elle éprouve sans être en mesure de les contrôler. Le cas allatif, qui implique le mouvement vers, exprime typiquement un bénéficiaire (voir aussi (10) et (11) ci-dessus) :

(14)  
**Minulle** on tapahtunut paljon asioita.  
moi-ALL être-3 arriver-PPA beaucoup chose-PL-PAR  
« Il m'est arrivé beaucoup de choses. »

Le cas ablatif, qui est un cas séparatif, permet de désigner le participant humain comme celui qui perd la possession ou la maîtrise de quelque chose :

(15)  
**Minulta** meni hermot.  
moi-ABL lâcher-PRÉT-3 nerfs-NOM.PL  
« J'ai perdu mon calme. »

Le cas ablatif sert aussi à indiquer la source du procès, c'est-à-dire le participant humain qui est responsable du procès, mais à qui on n'attribue pas le rôle

actif d'un agent. Il s'emploie par exemple avec des verbes qui annoncent la sortie d'un ouvrage<sup>8</sup> :

(16)

**Minulta** ilmestyy syksyllä runokirja.  
moi-ABL paraître-3 automne-ADE livre de poésie-NOM  
« Je vais sortir un livre de poésie en automne. »

Les cas internes, quant à eux, sont utilisés pour désigner les êtres humains lorsqu'un procès les touche de façon profonde, comme en (17) où le cas inessif indique l'idée d'inclusion.

(17)

**Minussa** asuu ikuinen lapsi.  
moi-INE habiter-3 éternel-NOM enfant-NOM  
« Je suis habitée(e) par un(e) éternel(le) enfant. »

On utilise un cas interne également pour exprimer un changement important, voire définitif dans l'état d'une personne. Celui qui subit la transformation est désigné à l'aide de l'élatif comme source à partir de laquelle se développe ou émerge un état nouveau.

(18)

**Minusta** tuli kirjailija.  
moi-ÉLA naître-PRÉT-3 écrivain-NOM  
« Je suis devenu(e) écrivain. »

Les changements d'état importants sont donc décrits comme étant hors du contrôle de la personne en question. Le manque de contrôle du participant humain sur le procès se voit non seulement dans l'absence d'accord du verbe avec le pronom préverbal, mais aussi dans l'incompatibilité de la forme *élatif + tulla* avec les verbes tels que *haluta* « vouloir », nécessitant un sujet doté de capacités intentionnelles. Pour exprimer l'idée de *vouloir devenir quelqu'un*, de même que l'idée de *vouloir avoir quelque chose* (cf. (12)), il convient de choisir une tournure avec un sujet grammatical<sup>9</sup> :

---

<sup>8</sup> Auli Hakulinen, Maria Vilkkunen, Riitta Korhonen, Vesa Koivisto, Tarja Riitta Heinonen, Irja Alho, *Iso suomen kieliooppi*, Helsinki, Société de littérature finnoise, 2004, 945.

<sup>9</sup> Les verbes modaux d'obligation, en revanche, se combinent avec les formes sans sujet grammatical :

**Minusta** ei pitänyt tulla kirjailijaa.  
moi-ÉLA NÉG-3 devoir-PPA naître-INF écrivain-PAR  
« Il n'était pas prévu que je devienne écrivain. »

(19a)  
*12-vuotiaana minä halusin kirjailijaksi.*  
 âgé(e) de 12 ans-ESS je-NOM [se] vouloir-PRÉT-1 écrivain-TRA  
 « À 12 ans, je voulais devenir écrivain. »

(19b)  
*Minä haluaisin saada uuden polkupyörän.*  
 je-NOM vouloir-CON-1 avoir-INF nouveau-GÉN vélo-GÉN  
 « Je voudrais avoir un nouveau vélo. »

En résumé, les cas locaux servent à désigner un participant humain comme non-agent qui constitue le siège du procès ou qui en est la source ou le bénéficiaire.

Parfois, les locuteurs disposent de deux formes différentes qui s'opposent par le rôle attribué au participant humain. Les exemples en (20) et en (21) expriment des procès du type « perdre » et « oublier ». En (20), les phrases sont construites autour des verbes transitifs, *hukata* et *unohtaa*, utilisés avec un sujet grammatical. Le sujet désigne le participant humain qui est responsable du procès et susceptible de le contrôler :

(20a)

AGENT		PATIENT	
↓		↓	
<i>Minä</i>	<i>hukkasin</i>	<i>auton</i>	<i>avaimet.</i>
je-NOM	perdre-PRÉT-1	voiture-GÉN	clé-NOM.PL

« J'ai perdu les clés de la voiture. »

(20b)

AGENT		PATIENT		
↓		↓		
<i>Minä</i>	<i>unohdin</i>	<i>auton</i>	<i>avaimet</i>	<i>työpaikalle.</i>
je-NOM	oublier-PRÉT-1	voiture-GÉN	clé-NOM.PL	lieu de travail-ALL

« J'ai oublié les clés de la voiture au travail. »

Les verbes utilisés en (20) ont une contrepartie intransitive qui permet de décrire la même scène, mais en réduisant la responsabilité du participant humain. Dans la construction des verbes intransitifs, *hukkua* « se perdre, disparaître » et *unohtua* « être oublié » (21), le complément d'objet des verbes transitifs devient le sujet grammatical, mais il garde son rôle de patient (cf. ex. (2a) et (2b)). Le participant humain est désigné à l'aide de l'ablatif, qui a ici pour fonction d'indiquer un *agent involontaire*<sup>10</sup>, c'est-à-dire un participant humain qui agit malgré lui et qui

<sup>10</sup> Maria Vilkkuna, *Free word order in Finnish. Its syntax and discourse functions*, Helsinki, Société de littérature finnoise, 1989, 174 ; voir aussi Eeva Kangasmaa-Minn, « Suomen kielen persoonallisesta passiivista », *Sananjalka* 22, 1980, 57-70 ; Elina Suomela-Härmä, « Quelques emplois de l'ablatif finnois et leurs équivalents en français », *Études finno-ougriennes* XVIII, 1984, 218-236.

n'a pas le même contrôle sur le procès qu'un agent désigné à l'aide du sujet grammatical (cf. (20)) :

(21a)  
 AGENT  
 INVOLONTAIRE  
 ↓  
**Minulta** hukkuivat auton avaimet.  
 moi-ABL disparaître-PRÉT-3.PL voiture-GÉN clé-NOM.PL  
 « J'ai perdu (malgré moi) les clés de la voiture. »

(21b)  
 AGENT  
 INVOLONTAIRE  
 ↓  
**Minulta** unohtuivat auton avaimet työpaikalle.  
 moi-ABL être oublié-PRÉT-3.PL voiture-GÉN clé-NOM.PL lieu de travail-ALL  
 « J'ai oublié (malgré moi) les clés de la voiture au travail. »

Il existe le même type de choix entre le rôle d'agent et celui d'agent involontaire pour exprimer l'idée de manquer à un devoir ou de ne pas saisir une occasion. En (22a), le participant humain est un agent ; en (22b), il est un agent involontaire :

(22a)  
 AGENT  
 ↓  
**Minä** jätin äänestämättä.  
 je-NOM omettre-PRÉT-1 voter-INF-ABE  
 « Je n'ai pas voté. »

(22b)  
 AGENT  
 INVOLONTAIRE  
 ↓  
**Minulta** jäi äänestämättä.  
 moi-ABL être omis-PRÉT-3 voter-INF-ABE  
 « (Malgré moi) je n'ai pas pu voter. »

Le rôle d'agent involontaire s'applique aux procès qui se caractérisent par l'idée de privation, tels le fait de perdre, d'oublier ou de ne pas faire quelque chose. Dans d'autres contextes, comme on l'a vu en (16), le cas ablatif peut désigner un

participant humain comme non-agent qui constitue la source du procès, mais sans provoquer l'idée d'un participant impliqué dans le procès malgré lui.

### 3.3. Le cas partitif : *minua*

Le troisième procédé pour nuancer le rôle du participant humain concerne des verbes qui expriment des sentiments, des sensations et des réactions physiques. Il s'agit de contraster la fonction sujet avec celle de l'objet.

En effet, il existe, en finnois, d'une part, des verbes de sentiment, comme *pelätä* « avoir peur » (23a), qui se construisent avec un sujet grammatical désignant celui qui éprouve le sentiment, et d'autre part, des verbes causatifs de sentiment (comportant le suffixe *-tta-*), comme *pelottaa* « faire peur » (23b), avec lesquels le participant humain essentiel, l'expérient, est exprimé à l'aide d'un complément au partitif, qui est grammaticalement un complément d'objet<sup>11</sup> :

(23a)  
**Minä**      *pelkään.*  
je-NOM    avoir peur-1  
« J'ai peur. »

(23b)  
**Minua**      *pelottaa.*  
moi-PAR    faire peur-3  
« J'ai peur. »

Les verbes causatifs de sentiment ont pour particularité de pouvoir s'employer sans sujet grammatical qui exprimerait le stimulus, ce qui fait peur. Dans ce cas, le verbe reste à la troisième personne du singulier, comme en (23b)<sup>12</sup>.

De même, pour parler de réactions physiques à un stimulus, telles le fait de « tousser » ou de « pleurer », le locuteur dispose de deux types de verbes, premièrement, de verbes qui se construisent avec un sujet grammatical, comme

---

<sup>11</sup> Voir Mari Siirinen, *Kuka pelkää, ketä pelottaa. Nykysuomen tunneverbien kielioppia ja semantiikkaa*, Helsinki, Société de littérature finnoise, 2001.

<sup>12</sup> Avec les verbes du type *pelätä* « avoir peur », le stimulus peut être exprimé par un complément d'objet au partitif. Ainsi, en comparaison du verbe *pelätä*, le verbe causatif *pelottaa* « faire peur » inverse la distribution des rôles syntaxiques attribués à l'expérient et au stimulus :

SUJET                                  OBJET  
*Minä*    *pelkään*    *tulevaisuutta.*  
je-NOM    avoir peur-1    avenir-PAR  
« J'ai peur de l'avenir. »

OBJET                                  SUJET  
*Minua*    *pelottaa*    *tulevaisuus.*  
moi-PAR    faire peur-3    avenir-NOM  
« L'avenir me fait peur. »

*yskiä* « tousser » (24a) et *itkeä* « pleurer » (25b), et deuxièmement, de verbes causatifs qui se construisent avec un complément d'objet au partitif désignant le participant essentiel du procès, comme *yskittää* « faire tousser » (24b) et *itkettää* « faire pleurer » (25b) :

(24a)  
**Minä** *yskin* *koko ajan*.  
je-NOM tousser-1 tout le temps  
« Je tousse tout le temps. »

(24b)  
**Minua** *yskittää* *koko ajan*.  
moi-PAR faire tousser-3 tout le temps  
« J'ai envie de tousser tout le temps. / Je tousse tout le temps. »

(25a)  
**Minä** *itkin*.  
je-NOM pleurer-PRÉT-1  
« J'ai pleuré. »

(25b)  
**Minua** *itketti*.  
moi-PAR faire pleurer-PRÉT-3  
« J'avais envie de pleurer. / J'ai pleuré. »

Les exemples en (24b) et en (25b) peuvent avoir deux interprétations : ils expriment soit l'envie de tousser ou de pleurer, soit la réaction qui s'ensuit (voir les traductions ci-dessus). Le stimulus qui provoque la toux ou les pleurs, qui peut être sémantiquement vague, n'a pas forcément de réalisation dans l'expression langagière (cf. (23b)).

En ce qui concerne le rôle sémantique du participant essentiel, la différence entre les formes en (a) et en (b) réside, là encore, dans l'idée de contrôle. Lorsqu'il est exprimé par le complément au cas partitif, le participant humain ne contrôle pas le procès, mais il le subit. En revanche, le sujet au nominatif est susceptible d'avoir le contrôle du procès. Le choix d'un verbe causatif permet donc au locuteur de mettre l'accent sur son rôle d'expérient<sup>13</sup>. D'un autre côté, pour s'adresser à quelqu'un qui éprouve la peur, qui pleure ou qui tousse, il convient d'utiliser l'impératif des verbes en (a), comme *itkeä* « pleurer » en (26)<sup>14</sup> :

---

<sup>13</sup> Cf. Mari Siirainen, « *Minä pelkään vai minua pelottaa?* Näkökulma verbin valinnan selittäjänä », dans Helena Sulkala et Leena Nissilä (éds), *XXVII kielitieteen päivät Oulussa 19. - 20.5.2000*, Suomen ja saamen kielen ja logopedian laitos, Oulun yliopisto, 2001, 249-255, <http://herkules.oulu.fi/isbn9514259653/isbn9514259653.pdf>.

<sup>14</sup> L'impératif des verbes causatifs comme *itkettää* « faire pleurer » s'emploie pour s'adresser à une personne qui est en cause des pleurs de quelqu'un d'autre :

(26)  
*Älä itke!*  
 NÉG.IMP.2 pleurer  
 « Ne pleure pas ! »

Pour récapituler, il y a, en finnois, une certaine tendance à indiquer explicitement le manque de contrôle du participant humain sur le procès. Pour ce qui concerne les expressions d'obligation, le rôle d'expérient est imposé par la grammaire, mais dans d'autres cas, le rôle de non-agent coexiste avec le rôle d'agent parmi les possibilités de traduire une scène en expression langagière. C'est là que l'on peut parler d'un choix fait par le locuteur pour concevoir son rôle dans le procès en question<sup>15</sup>.

#### 4. Identité non spécifiée

Il existe des formes qui permettent de décrire un procès sans spécifier l'identité d'un participant humain dont le rôle y est pourtant essentiel.

---

*Älä itketä minua!*  
 NÉG.IMP.2 faire pleurer moi-PAR  
 « Ne me fais pas pleurer ! ».

<sup>15</sup> Les phénomènes étudiés ci-dessus, liés au choix de la forme grammaticale de l'expression désignant le locuteur, ne concernent pas que le pronom de première personne du singulier, mais aussi les autres expressions référentielles dont le locuteur dispose pour s'autodésigner, telles le pronom de première personne du pluriel *me* « nous », qui se rapporte à un ensemble de personnes dont le locuteur fait partie, et tout particulièrement à la sphère familiale (cf. *meidän äiti* « notre mère » pour « ma mère » ou *meillä* « chez nous » pour « chez moi »). On peut aussi noter le nom *meikäläinen* avec ses variantes non standard *meikä*, *meitsi* « un de nous, le moi », qui a été formé à partir du pronom pluriel *me* à l'aide des suffixes *-ka-* et *-lainen* (*mei-kä-läinen*, cf. *ranska-lainen* « (France→) français »), qui permet au locuteur de parler de lui-même à la troisième personne (cf. Riitta Eronen, « Meitsi tahtoo mukaan », *Hiidenkivi* 1/2008, 42). Cet effet est particulièrement sensible dans le cas où *meikäläinen* fonctionne comme sujet grammatical, déclenchant l'accord du verbe à la troisième personne du singulier :

*Meikäläinen ei harrasta urheilua, mutta katselen tiettyjä*  
 le moi-NOM » NÉG-3 pratiquer-3 sport-PAR mais regarder-1 certain-PL-PAR

*urheilulajeja kyllä mielelläni televisiosta.*  
 sports-PL-PAR PRT avec plaisir télévision-ÉLA  
 « Moi, je ne fais pas de sport, mais j'aime bien regarder certains sports à la télévision. »

Le deuxième verbe de cet exemple, introduit par *mutta* « mais », est à la première personne du singulier. Ainsi, il ne se rattache pas grammaticalement à la forme sujet du premier verbe bien que sémantiquement, son sujet, exprimé par l'indice personnel du verbe (-n), soit co-référentiel avec le nom *meikäläinen*.

#### 4.1. Le « passif finnois »

On peut mentionner tout d'abord le « passif finnois », qui peut être formé pour tous les verbes s'employant avec un sujet humain. La particularité en est que le sujet n'a pas de réalisation sous forme de constituant distinct auprès du verbe<sup>16</sup>.

On utilise le « passif finnois » pour parler de ce que fait un ensemble de personnes non spécifié, et on peut le traduire en français par le pronom sujet « on » :

(27)  
*Koulussa opitaan lukemaan ja kirjoittamaan.*  
école-INE apprendre-PAS lire-INF-ILL et écrire-INF-ILL  
« À l'école, on apprend à lire et à écrire. »

Le passif finnois et le pronom sujet *on* se ressemblent par deux propriétés : le participant non spécifié est grammaticalement le sujet et sémantiquement un être humain. D'un autre côté, le passif finnois a aussi une spécificité par rapport au pronom *on*. Le passif finnois implique un agent au pluriel, ce qui se voit dans la forme plurielle de l'attribut du sujet :

(28)  
*Ennen oltiin vähään tyytyväisiä.*  
autrefois être-PAS-PRÉT peu-ILL content-PL-PAR  
« Autrefois, on se contentait de peu. »

Malgré le trait de pluriel, la forme passive peut être utilisée pour renvoyer à une seule personne, notamment au locuteur lui-même. Le sémantisme du passif conditionne toutefois son emploi. La forme passive qui se rapporte au locuteur s'emploie avant tout dans les contextes où l'action du locuteur présente un intérêt collectif. Par exemple un coiffeur qui s'adresse à son client peut utiliser le verbe *leikata* « couper » au passif :

(29)  
*Minkäläinen tukka leikataan?*  
quel genre de-NOM cheveux-NOM couper-PAS  
« On les coupe comment (vos cheveux) ? »

---

<sup>16</sup> La forme passive au présent de l'indicatif comporte la marque du passif (-*TA*-) et une désinence personnelle (-*An*), par exemple *puhu-ta-an* du verbe *puhua* « parler ». Cette forme ne doit pas être confondue avec la construction passive des langues comme le français, voir Aurélien Sauvageot, « Le problème du sujet », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* LXIX/1, 1974, 225-246 ; Susanna Shore, *Onko suomessa passiivia*, Helsinki, Société de littérature finnoise, 1986 ; Olli Välikangas, « Expressions à agent implicite », dans Mervi Helkkula, Ritva Nordström et Olli Välikangas, *Éléments de syntaxe contrastive du verbe français-finnois*, Publications du Département des Langues Romanes, 8, Université de Helsinki, Helsinki, Yliopistopaino, 1987, 190-222 ; Auli Hakulinen, Maria Vilkkuna, Riitta Korhonen, Vesa Koivisto, Tarja Riitta Heinonen, Irja Alho, *Iso suomen kielioppi*, Helsinki, Société de littérature finnoise, 2004, 1253-1269.



On a estimé que l'emploi du passif pour référer à soi-même ou à un autre participant de la situation d'énonciation était une stratégie d'éviter la référence explicite aux personnes. On a également considéré qu'il était typique du finnois d'éviter les références personnelles directes<sup>17</sup>. Pour ce qui concerne le locuteur qui parle de lui-même, la forme passive lui permet de ne pas se désigner explicitement comme agent qui contrôle le procès. Dans le cas du coiffeur, l'emploi du passif, doté d'une référence ouverte, sert à inciter le client à se considérer comme un participant actif du procès.

La forme passive qui se rapporte au locuteur connaît aussi des emplois dans lesquels l'action du locuteur ne présente pas vraiment d'intérêt collectif. Dans ce cas, le verbe au passif peut être accompagné d'un élément qui renvoie indirectement au locuteur, tel l'adverbe démonstratif *tässä* qui désigne la situation dans laquelle le locuteur est impliqué et indique, par là même, l'ancrage de la forme passive sur le locuteur :

(30)

*Tässä ollaan oltu polttamatta jo yli vuoden päivät.*  
 DÉM être-PAS être-PAS.PPA fumer-INF-ABE déjà plus année-GÉN jour-NOM.PL  
 « Ça fait déjà plus d'un an que je n'ai pas fumé. »

Lorsque l'ancrage de la référence est sans ambiguïté, le passif ne crée pas forcément l'effet d'estomper la responsabilité du locuteur au profit d'une entité collective non spécifiée. L'emploi du passif sert à mettre l'accent sur le procès lui-même ou sur le résultat du procès, et à reléguer au second plan l'agent qui le contrôle ou qui l'a contrôlé<sup>18</sup>.

#### 4.2. La « personne zéro »

Une autre forme avec laquelle un participant humain reste implicite est nommée *personne zéro*<sup>19</sup>. La personne zéro représente toujours un participant essentiel du procès, mais sa fonction grammaticale varie selon le verbe. Lorsque le participant non spécifié est grammaticalement le sujet, le verbe est à la troisième personne du singulier. Les phrases à sujet zéro sont typiquement utilisées pour parler de possibilités qui concernent toute personne voulant se sentir concernée<sup>20</sup> :

<sup>17</sup> Auli Hakulinen, « Avoiding Personal Reference in Finnish », dans J. Verschueren, M. Bertucelli-Papi (éds), *The pragmatic perspective*, Amsterdam, Benjamins, 1987, 141-153; Henna Makkonen-Graig, *Toimittajan läsnäolo sanomalehtitekstissä*, Helsinki, Société de littérature finnoise, 2005, 226.

<sup>18</sup> L'effet final peut être l'inverse : la référence indirecte amplifie l'implication du locuteur dans le procès plus que l'aurait fait une référence directe.

<sup>19</sup> Lea Laitinen, « Nollapersoona », *Virittäjä* 99, 1995, 337-358 ; voir aussi Minna Jaakola, « Pussikaljaromaanin ääniä », dans T. Nordlund, T. Onikki-Rantajääskö et T. Suutari (éds), *Kohtauspaikana kieli. Näkökulmia persoonaan, muutoksiin ja valintoihin*, Helsinki, Société de littérature finnoise, 2006, 163-181.

<sup>20</sup> La personne zéro est à distinguer d'un zéro anaphorique qui a un antécédent dans le contexte linguistique (voir Auli Hakulinen et Lea Laitinen, « Anaforinen nolla: Kielioppia ja affekteja », *Virittäjä*

(31)  
*Kirjastoissa Ø<sup>21</sup> voi lukea sanomalehtiä.*  
 bibliothèque-PL-INE NOM pouvoir-3 lire-INF journal-PL-PAR  
 « Dans les bibliothèques, on peut lire des journaux. »

La personne zéro s'emploie aussi pour exprimer les conditions auxquelles la réalisation d'un procès est soumise :

(32)  
*Jos Ø avaa ikkunan<sup>22</sup>, huoneeseen tulee hyttysiä.*  
 Si NOM ouvrir-3 fenêtre-GÉN pièce-ILL entrer-3 moustique-PL-PAR  
 « Si on ouvre la fenêtre, les moustiques entrent dans la pièce. »

Lorsque la personne zéro est grammaticalement le sujet, elle se traduit par le pronom sujet *on*. À la différence de la forme passive qui implique un agent au pluriel, le sujet zéro est grammaticalement au singulier, ce qui se voit dans la forme de l'attribut du sujet :

(33)  
*Jos Ø<sub>i</sub> on varomaton,*  
 Si NOM être-3 imprudent-NOM.SG  
  
*Ø<sub>i</sub><sup>23</sup> voi satuttaa itsensä<sub>i</sub>,*  
 NOM pouvoir-3 faire mal-INF soi-même-POS  
 « Si on est imprudent, on peut se faire mal. »

Le nombre n'est pas le seul facteur qui différencie la personne zéro du passif finnois. Avec le passif, le participant non spécifié correspond toujours au sujet grammatical du verbe qui est susceptible d'assumer le rôle d'agent ayant l'initiative et le contrôle du procès. La personne zéro, en revanche, peut être aussi un autre élément que le sujet. Sémantiquement, la personne zéro tend à désigner un participant à qui il arrive quelque chose : il s'agit d'un non-agent qui éprouve le

---

112, 2008, 162-185). Le zéro anaphorique s'emploie en particulier les enchaînements de verbes avec les sujets identiques, tels la coordination :

*Tyttö<sub>i</sub> avasi silmänsä ja Ø<sub>i</sub> hymyili.*  
 fille ouvrir-PRÉT-3 œil-POS et sourire-PRÉT-3  
 « La fille ouvrit ses yeux et sourit. »

<sup>21</sup> La personne zéro est notée, dans les exemples, par « Ø » et la forme grammaticale à laquelle elle correspond est indiquée dans la glose.

<sup>22</sup> Le cas génitif de l'objet total peut être vu comme un indice du sujet grammatical implicite : au singulier, l'objet total se met au cas génitif si la phrase comporte ou pouvait comporter un sujet au nominatif.

<sup>23</sup> Dans cet exemple, le deuxième zéro est co-référentiel avec le premier zéro doté d'une référence ouverte.

procès plutôt que de le contrôler. Ainsi, un participant humain implicite est possible dans les phrases qui expriment l'obligation (cf. (4b)) :

(34)  
*Nyt*             $\emptyset$     *pitää*    *lähteä*.  
maintenant GÉN falloir-3 partir-INF  
« Maintenant, il faut partir. »

La référence de la personne zéro est ouverte, mais si la personne zéro correspond sémantiquement au rôle d'expérient, elle se rapporte en premier lieu au locuteur. La personne zéro est alors une deuxième forme que le locuteur peut utiliser pour éviter de se mettre en scène de manière explicite.

Étant donné son rôle de non-agent, la personne zéro qui se rapporte au locuteur produit des effets différents de ceux créés par la forme passive, qui implique le rôle d'agent. En effet, l'emploi de la personne zéro a été considéré non seulement comme une stratégie d'éviter la référence directe au locuteur, mais aussi comme une stratégie permettant au locuteur de transmettre son expérience aux autres. À l'aide de la personne zéro, le locuteur généralise son expérience personnelle :

(35)  
*Saunan*    *jälkeen*     $\emptyset$     *tekee*    *mieli*    *olutta*.  
sauna-GÉN après GÉN faire-3 envie-NOM bière-PAR  
« (Après le sauna, j'ai envie de bière, et plus généralement →) on a envie de bière. »

Les phrases à personne zéro sont utilisées pour exprimer des vérités d'ordre général, mais pas exclusivement. Il est possible que le procès ait un ancrage temporel précis. Mais là aussi, le locuteur présente son vécu personnel comme une expérience dans laquelle les autres ayant vécu des choses pareilles peuvent s'identifier.

Dans l'exemple en (36), il s'agit d'un verbe causatif de sensation, *väsyttää* « fatiguer ». La personne zéro est grammaticalement un complément d'objet au cas partitif qui désigne le participant humain ayant éprouvé la sensation de fatigue :

(36)  
*Minun mielestä raskauden alkuaika oli ihan kamalaa aikaa kun*  
« À mon avis, le début de la grossesse était une période vraiment désagréable parce que  
 $\emptyset$     *väsytti*                    *ihan*    *hirveästi*.  
PAR fatiguer-PRÉT-3 vraiment terriblement  
j'étais terriblement fatiguée. »

En utilisant la personne zéro, le locuteur évite de souligner la particularité de son expérience. Il considère son expérience comme ouverte à d'autres personnes dans une situation pareille. La personne zéro permet ainsi de créer des expériences communes auxquelles les interlocuteurs sont invités à participer en s'identifiant au vécu du locuteur.

Parmi les emplois de la personne zéro, on peut mentionner encore la forme *rétrospective*, de type *tuli tehtyä* (~ *tehdyksi*), composée de l'auxiliaire *tulla* et du verbe lexical au participe passé passif au partitif (ou au translatif)<sup>24</sup>. À l'aide de la forme rétrospective, le locuteur adopte un regard après coup sur un procès auquel il participe ou a participé. Selon les analyses habituelles, la forme rétrospective sert à exprimer un procès dans lequel le locuteur se trouve impliqué par inadvertance ou involontairement, c'est-à-dire sans l'avoir cherché intentionnellement : il lui arrive ou il lui est arrivé de faire quelque chose. Le participant humain, qui reste généralement implicite, est grammaticalement un élément au cas génitif assumant sémantiquement le rôle d'expérient :

(37)

*Eilen* Ø *tuli taas pelattua pokeria*  
 hier GÉN arriver-PRÉT-3 encore jouer-PAS.PPA-PAR poker-PAR

*kavereiden kanssa.*

pote-PL-GÉN avec

« Hier, il m'est encore arrivé de jouer au poker avec les postes. / Hier, j'ai encore joué au poker avec les potes. »

La personne zéro de la forme rétrospective se rapporte en premier lieu au locuteur lui-même. La motivation pour l'absence d'élément renvoyant explicitement au locuteur se trouve dans la forme verbale elle-même : par la perspective rétrospective qu'elle adopte sur le procès, elle met au premier plan le résultat du procès, et non la personne impliquée.

### 4.3. Trois verbes à sens passif : *näkyä*, *kuulua*, *löytyä*

En plus de la forme passive et de la personne zéro, il existe des verbes à sens passif qui laissent un participant du procès implicite. Considérons trois verbes intransitifs qui ont une contrepartie transitive :

(38)

*näkyä* (intr.) « se voir, être visible » ⇔ *nähdä* (tr.) « voir »  
*kuulua* (intr.) « s'entendre, être entendu » ⇔ *kuulla* (tr.) « entendre »  
*löytyä* (intr.) « se trouver, être trouvé » ⇔ *löytää* (tr.) « trouver »

<sup>24</sup> Maria Vilkuna, « *Tulipahan kirjoitettua – retrospektiivisesti katsoen* », dans T. Nordlund, T. Onikki-Rantajääskö et T. Suutari (éds), *Kohtauspaikkana kieli. Näkökulmia persoonaan, muutokseen ja valintoihin*, Helsinki, Société de littérature finnoise, 2006, 106-126.

La particularité des verbes à sens passif, *näkyä*, *kuulua*, *löytyä*, est de s'employer dans la phrase dite *existentielle* qui sert, comme son nom l'indique, à exprimer l'existence de quelque chose quelque part. En effet, l'annonce de l'existence d'un élément peut s'appuyer sur la perception :

(39a)  
 EXPÉRIENT  
 ↓  
*Minä näin vastarannalla savua.*  
 je-NOM voir-PRÉT-1 rive opposée-ADE fumée-PAR  
 « J'ai vu de la fumée sur la rive opposée. »

(39a)  
 EXPÉRIENT  
 ↓  
*Minä kuulin kadulta huutoa.*  
 je-NOM entendre-PRÉT-1 rue-ABL cri-PAR  
 « J'ai entendu des cris venant de la rue. »

La phrase existentielle de base est construite autour du verbe *olla* « être » (40a). Pour y ajouter l'idée de perception, on remplace le verbe *olla* par un verbe intransitif de perception, *näkyä* ou *kuulua* :

(40a)  
*Kadulla oli paljon ihmisiä.*  
 rue-ADE être-PRÉT-3 beaucoup personne-PL-PAR  
 « Dans la rue, il y avait beaucoup de monde. »

(40b)  
 EXPÉRIENT FANTÔME  
 ↓↓  
*Vastarannalla näkyi savua.*  
 rive opposée-ADE se voir-PRÉT-3 fumée-PAR  
 « On voyait de la fumée sur la rive opposée. »

(40c)  
 EXPÉRIENT FANTÔME  
 ↓↓  
*Kadulta kuului huutoa.*  
 rue-ABL être entendu-PRÉT-3 cri-PAR  
 « On a entendu des cris venant de la rue. »

Les exemples en (40b) et en (40c) décrivent une situation qui implique un participant humain responsable de l'observation (cf. ex. (39a) et (39b)), mais que les

verbes à sens passif ne mettent pas en scène<sup>25</sup>. Il s'agit d'un expérient fantôme (cf. ex. (2c)).

Le verbe *löytyä* « être trouvé » connaît un emploi du même type (41b) :

(41a)

EXPÉRIENT

↓

*Minä löysin ullakolta vanhoja sanomalehtiä.*  
je-NOM trouver-PRÉT-1 grenier-ABL vieux-PL-PAR journal-PL-PAR  
« J'ai trouvé de vieux journaux dans le grenier. »

(41b)

EXPÉRIENT FANTÔME

↓

*Ullakolta löytyi vanhoja sanomalehtiä.*  
grenier-ABL être trouvé-PRÉT-3 vieux-PL-PAR journal-PL-PAR  
« On a trouvé de vieux journaux dans le grenier. »

Comme les autres formes qui impliquent un participant humain non spécifié, les verbes à sens passif mettent l'accent sur le procès lui-même, et non sur celui qui l'observe ou qui en est responsable.

## 5. Conclusion

J'ai examiné, dans cet article, différents procédés grammaticaux dont le locuteur finnois dispose pour se mettre en scène dans un procès dans lequel il est impliqué. L'attention a été portée à deux types de phénomènes : premièrement, l'existence des formes qui permettent de créer le contraste entre le rôle d'agent et le rôle de non-agent, c'est-à-dire le rôle d'expérient qui est affecté par le procès, mais qui ne le contrôle pas, et deuxièmement, l'existence des formes qui permettent de mettre l'accent sur le procès lui-même et de reléguer au second plan le participant qui en est responsable ou qui en constitue le siège. Les formes à participant non spécifié servent non seulement à éviter de mettre le « moi » au premier plan, mais aussi à construire des expériences partagées.

Les phénomènes examinés se rapportent à deux facettes de la notion d'identité : d'un côté, l'identité du locuteur qui est construite à l'aide des rôles divers que le locuteur s'attribue en parlant de lui-même, et d'un autre côté, l'identité collective, le sentiment d'appartenance à un groupe que le locuteur construit en transmettant son vécu personnel comme une expérience à laquelle il invite les autres à prendre part.

---

<sup>25</sup> Ulla Kulonen-Korhonen, « Deverbaalisten U-johdosten semantiikka », *Virittäjä* 89, 1985, 290-309 ; voir aussi Tuomas Huomo, « Kalliolta näky merelle. Nollapersoonalause vai subjektiton tilalause ? », dans T. Nordlund, T. Onikki-Rantajääskö et T. Suutari (éds), *Kohtauspaikkana kieli. Näkökulmia persoonaan, muutoksiin ja valintoihin*, Helsinki, Société de littérature finnoise, 2006, 143-162.